

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article986>



# Danger - Réseaux sociaux

- Le collège - Actualités du collège -



Date de mise en ligne : mercredi 14 février 2024

---

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac\_orleanstours - Tous droits

réservés

---

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur un problème sérieux qui a été observé ces derniers jours au sein du collège.

Il a été porté à notre connaissance que certains élèves ont été impliqués dans des échanges d'insultes à connotation sexiste, sexuelle et homophobe via les réseaux sociaux : SNAPCHAT / TIK TOK / INSTAGRAM

Nous souhaitons rappeler que les réseaux sociaux ne doivent en aucun cas être utilisés comme plateforme pour propager des messages haineux et dégradants, qui sont punis par la loi. Les élèves à l'origine de ces comptes et de leur diffusion seront sanctionnés.

La loi du 07 juillet 2023 fixe la majorité numérique à 15 ans pour s'inscrire seul sur les réseaux sociaux.

En tant que responsable légal de votre enfant, nous vous encourageons vivement à aborder ce problème, à vérifier leur téléphone et à surveiller leurs activités en ligne.

De nouvelles actions vont être mises en place au collège, pour sensibiliser les élèves aux dangers liés aux propos diffamatoires en ligne.

Nous comptons sur votre collaboration pour aborder ce sujet avec vos enfants et promouvoir des valeurs de respect et d'inclusion au sein du collège et de la société.